

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

L'Abeille.

VOL. 1.

PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, 22 FÉVRIER, 1849.

No 22.

LE PEUPLE ET SES BESOINS.

Par J. C. Taché.

(Suite de l'analyse.)

Besoins dans l'ordre intellectuel.

L'Éducation morale est le premier besoin d'un peuple. "Le jeune homme suivra ses premières voies," dit la Ste. Écriture, résumant dans ce mot magnifique de grandeur et de simplicité toute la théorie sociale. Jamais l'Éducation ne fut plus nécessaire qu'aujourd'hui, pour préparer les peuples à cette liberté vers laquelle tous s'élancent.

Sans l'Éducation, la liberté est un funeste présent.

Les doctrines philosophiques et socialistes n'ont appris autre chose qu'à détester les rois, à les tuer même au besoin, à mépriser les lois, à mettre tout un grand peuple à la remorque de la Capitale, à essayer mille systèmes et à crier vive la liberté, sans trop savoir ce que c'est.

Pour les gens honnêtes, c'est le repos et la stabilité; pour les pauvres, du pain; pour les turbulents, du vacarme; pour les grands, de gros salaires; pour les scélérats, du pillage. Un petit nombre cherche le bien pour le bien.

L'homme commence par recevoir une éducation physique propre à lui former une constitution capable de supporter le travail.

Il passe de là à une éducation convenable à la position particulière qu'il doit occuper dans la société. Elle doit s'adresser à l'être tout entier, au cœur comme à l'esprit, sous peine de devenir plus funeste que l'ignorance. Elle doit être morale. Honte à ces orgueilleux qui à la suite d'une mince éducation se croient en droit de se draper d'une sottise vanité et de ne plus reconnaître leurs compagnons d'enfance!

L'État doit former de bons maîtres, leur donner de bons livres qui leur fassent connaître toute l'étendue de leurs importants devoirs; et pour cela, encourager par un prix l'auteur du meilleur livre que l'on composerait à cet effet.

Il faudrait de l'uniformité dans l'éducation primaire et par conséquent, des livres qui pussent être employés partout. Il faudrait une loi effective et équitable qui remit l'autorité en des mains vigoureuses et éclairées: qui distribuât

les cotisations plus également et d'après une statistique exacte dont le besoin se fait sentir.

L'octroi de la législation pour l'éducation paraît bien mesquin quand on considère les millions dépensés pour des améliorations matérielles dont beaucoup sont inutiles.

Il ne faut pas vouloir une perfection absolue dans une institution humaine; il y aura toujours des difficultés à surmonter pour l'âge des enfants, le nombre des écoles et des maîtres, les distances à parcourir: il faudra toujours le concours des bonnes volontés.

L'étude des professions est trop abandonnée aux efforts des étudiants et au monopole. L'État devrait soutenir en partie des cours publics et les ouvrir au concours.

Une école de marine suffirait, sans surcroît de dépense, être créée, pour donner une éducation aux pilotes, sans les exposer à l'apprentissage dangereux tel qu'il se fait actuellement.

L'organisation actuelle de la médecine a besoin de réformes.

Chaque profession devrait avoir un fond de prévoyance pour les temps de malheur.

Pour rendre l'éducation populaire on devrait créer dans toutes les paroisses une petite bibliothèque dont le curé aurait la garde.

Les municipalités électives sont devenues un besoin du peuple. On a essayé les municipalités de paroisses et celles de comtés; il semble que l'unique moyen de parer à tous les inconvénients soit de combiner ces deux systèmes.

La justice est trop éloignée et trop coûteuse; il faudrait de nouveaux districts judiciaires, qui, en la rendant plus facile, eussent encore l'avantage de répandre dans tous les lieux des hommes instruits.

Il est singulier de voir deux tribunaux se juger mutuellement en appel: on place ainsi des hommes entre le devoir et l'amour-propre ou l'intérêt.

Besoins dans l'ordre matériel.

Le premier est l'agriculture, source du bien-être et gardienne de la morale.

Sans faire écho à ces divagations qui condamnent notre mode de culture, on

peut admettre que nous avons des réformes à faire.

Les sociétés d'agriculture n'ont pas réussi comme on l'espérait: on voudrait des fermes-modèles. A ce mode coûteux et trop restreint par la nature, notre jeune compatriote voudrait substituer une éducation agricole au moyen de livres, de journaux, d'allocutions et même de chansons.

Le gouvernement doit rendre facile l'accès et l'achat des terres de la couronne, empêcher les spéculations et prévenir les fraudes.

Pour abolir la tenure seigneuriale on a proposé de déposséder sans façon les seigneurs, comme s'il était admis que la propriété est un vol. D'autres ont proposé de mettre l'argent public en jeu pour les indemniser.

Le seul système raisonnable, dont pourtant le peuple ne voudrait guères, s'il en calculait les conséquences, serait la commutation. Il n'y a qu'à voir combien rares sont les commutations parmi ceux qui la peuvent faire aujourd'hui. Cette tenure est une sauve-garde pour notre nationalité; elle a empêché bien des terres de tomber, comme celles de la couronne, entre les mains de spéculateurs avides; elle tend à conserver à chaque famille son premier patrimoine; elle a produit la division égale des terres, chose favorable au bonheur des hommes, aux bonnes récoltes et à l'industrie. Sans doute, elle gêne les grands acheteurs, mais le peuple n'en est que mieux.

C'est une institution trop ancienne pour être détruite tout-à-coup sans danger. Contentons-nous, pour le présent, de détruire les abus dans quelques seigneuries où les maîtres ont usurpé certains droits et remettons en vigueur les lois anciennes si pleines de sagesse. Par exemple, un seigneur ne devrait pas vendre le bois de ses terres non concédées; il les déposséder par là d'un bien précieux pour le pauvre colon, qui ne pourra jamais s'en bâtir une maison.

Tout le monde sent qu'il faut une réforme dans le département des postes et dans la loi des banqueroutes.

On parle d'abolir la loi qui défend de prendre plus de 6 par cent d'intérêts espérons que l'on ne commettra pas une faute aussi féconde en mauvais résultats.

Les lois de navigation, les tarifs des douanes occupent aussi les esprits: il s'agit de combiner bien des intérêts. La liberté de navigation donnerait un nouvel essor à notre commerce en diminuant celui de nos produits. Il faudrait cependant éviter tout ce qui serait propre à créer la fièvre des entreprises gigantesques et ne sert qu'à détourner de l'agriculture.

On a fait des travaux publics pour 4 millions de louis: où sont les beaux résultats qu'on avait promis? Une dette énorme pèse sur le pays dont elle absorbe une grande partie du revenu. Il y a une infinité de petits travaux à faire, moins brillants, à la vérité, mais plus utiles et plus solides. Mr. Taché passe ensuite en revue les dépenses de 1846 et calcule que l'on pourrait aisément retrancher £50,000 par année ou environ un dixième du revenu net de la province qui était en 1846, de £512,000.

Les principaux points sur lesquels il insiste sont les frais de douane, la question des travaux publics, les bureaux de l'exécutif et de la législation, le pénitentiaire, les contingents des chambres et surtout l'indemnité des membres, les frais d'impression.

Conclusion.

Dans toute réforme il faut craindre la précipitation et le découragement.

Il faut du travail, de la patience, de la fermeté et de l'union: allons par degrés de l'indispensable à l'utile. La divergence des opinions devient nuisible lorsque les mauvaises passions en sont la source et troublent l'harmonie qui naît des tempéraments divers se modérant les uns les autres.

Profitons des veures pour préparer le peuple à son avenir... c'est l'ouvrage du temps; il y a une voie tracée par la Providence, celui qui croira sera sauvé et sera libre. T.

L'ABBÉ L.

QUÉBEC, 22 FÉVRIER, 1849.

NOUVELLES LOCALES.

Sa Grâce Mgr. l'Archevêque a fait, hier dans la Cathédrale, la bénédiction des cendres.

Mgr. l'Archevêque vient de recevoir une copie des bulles de Mgr. Larkin, de la Compagnie de Jésus, nommé à l'évêché de Toronto.

M. le G. V. Mailloux, toujours animé d'un nouveau zèle pour la cause de la tempérance, a prêché les Quarante-heures à St. Roch avec un succès qui dépasse les espérances qu'il avait conçues.

Une assemblée générale de tous les citoyens de Québec aura lieu ce soir dans la maison du Parlement afin d'avisier aux moyens de diminuer le grand nombre d'auberges qui se trouvent dans cette ville et de présenter une requête à la Chambre dans le même but.

POST DE GLACE.

Le fleuve est actuellement pris du côté du sud jusqu'à Berthier: il paraît que du côté du nord il est également pris sans interruption jusqu'au Cap Tourmente.

On nous dit qu'en 1752, la glace était arrêtée jusqu'à l'île Madame, et qu'en 1817, le pont allait jusqu'à 20 arpents plus bas que l'église de St. Michel. On avait alors mesuré la largeur du fleuve entre cette église et la Rivière à La-fleur, dans l'île d'Orléans, et on l'avait trouvée de 54 arpents et 1 perche, entre les luttures.

Il s'est tenu à Montréal une assemblée de torics qui a présenté une requête au gouverneur le priant de dissoudre la Chambre, afin de connaître, par une nouvelle élection, l'opinion du pays.

Demain il doit se tenir ici une assemblée des torics, en opposition au projet d'indemnité présenté à la Chambre par le ministère.

Le bazar pour les orphelins a, dit-on, produit £180.

Mr. J. J. Hay, administrateur du diocèse de Toronto, est décédé à Toronto lundi dernier: il appartenait à la Société d'une Messe.

TEMPÉRATURE.—La moyenne du froid du 20 déc. au 21 fév. a été cette année de 14° Réaumur; celle du mois de février, de 17,9. Le plus grand froid de décembre, le 22, a été de 21,33; celui de janvier, le 19, de 22,5; et celui de février, le 20, de 22°.

Parlement Provincial.

Mr. le Rédacteur,
Voici les principales dispositions du bill de Judicature. Les Cours du Banc de la Reine actuelles sont abolies, ainsi que les offices du juge résident des Trois-Rivières, et du juge provincial de St. François. Une Cour SUPÉRIEURE est établie; elle se compose d'un juge en chef et de 7 autres juges, 4 doivent résider à Québec et 4 à Montréal.

L'acte de l'indépendance des juges leur est appliqué. Cette cour a juridiction dans tout le Bas-Canada et ses attributions au civil sont les mêmes que

celles de la cour du Banc de la Reine actuelle. Les districts sont comme auparavant Québec, Montréal, Trois-Rivières, St. François, Gaspé, et deux nouveaux: Kamouraska (comprenant les comtés de Rimonski et Kamouraska) et Outawais (comprenant le comté d'Outawais). Il y aura à Québec et à Montréal 3 termes de 20 jours chaque par année, et aux Trois Rivières et à Sherbrooke 2 termes de 12 jours chaque. La cour a le pouvoir de prolonger la durée de ces termes au besoin.

Il y a aussi une Cour de Circuit ayant juridiction pour toutes les matières n'exécédant pas £50 courant. Les juges de circuit sont nommés pour tout le Bas-Canada, mais un au moins doit résider dans chaque district, et un à Chicoutimi pour le circuit du Saguenay. Les termes seront de 10 jours, 2 fois par année pour le district de St. François et 3 fois pour tous les autres districts. Le juge a le pouvoir de prolonger les termes. On peut appeler de la Cour de circuit à la Cour Supérieure pour toutes matières excédant £15 courant. Enfin il y a une Cour d'appel qui sera appelée Cour du Banc de la Reine.

On a nommé un comité pour s'enquérir des causes de l'émigration canadienne aux États-Unis et des moyens à prendre pour l'empêcher.

L'affaire de Mr. Vansittart est enfin terminée. La Chambre l'a condamné, et une adresse a été votée au gouverneur demandant de lui ôter sa charge d'inspecteur des licences.

On a présenté un bill pour incorporer l'Institut Canadien de Montréal. On a aussi lu une requête signée par plus de 400 personnes demandant la protection des manufactures indigènes.

Des débats tristement intéressants occupent la Chambre de ce temps-ci: le 13 Février, la chambre se forma en comité pour considérer les résolutions de Mr. La Fontaine sur l'indemnité. Mr. Sherwood proposa d'en remettre la considération à dix jours, ce qui souleva de grands débats. A propos de certaines paroles de Mr. Blake qui tendaient à dire qu'il regardait comme les véritables rebelles certains membres qui fuisaient partie de l'ancienne Chambre, sir Allan McNab dit que c'était un mensonge, et sur l'énergique refus de Mr. Blake de se rétracter, il s'ensuivit du tumulte dans les galeries que l'orateur fit vider non sans peine. Il paraît qu'il y avait eu préméditation quant à cette affaire. Le lendemain vers 5 1-2 heures l'orateur fit de nouveau vider les galeries à cause d'une rencontre hostile qui devait avoir lieu entre Mr. Blake et Mr. McDonald de

Kingston. Celui-ci néanmoins a engagé sa parole d'honneur que rien ne se ferait jusqu'au lundi.

Ces débats sont loin d'être finis.

Du 2 au 13 Février il y a eu 151 pétitions de présentées. On remarque celles-ci: de la part des Pères Oblats et des Sœurs de la Charité, pour incorporation; de la part du maire et des conseillers de Québec, pour changements à l'acte d'incorporation de cette ville; de la part de plusieurs missionnaires demandant que 200 acres de terre soient alloués dans chaque township pour le soutien d'un missionnaire.

La Chambre est revenue à son ancienne coutume de tenir ses séances le soir.

H. E. T.

NOUVELLES D'EUROPE.

ROME. Le cercle populaire de Rome travaillait à la rédaction d'un catéchisme à l'usage du peuple par rapport à l'élection pour la constituante.

On écrit de cette ville en date du 4 janvier:

"Tout le monde peu-à-peu s'éloigne du gouvernement, le peuple murmure hautement et la misère fait des progrès rapides. Mais ici les bons ne bougent pas à moins d'être 99 contre 1."

La nouvelle que nous avons donnée que la garde civique avait renoncé à la lumière pontificale ne s'est pas confirmée.

Le cardinal Altieri est à Rome depuis le 1er Janvier, le Cardinal Ferretti l'y a rejoint le 4. Ils ont tous les pouvoirs pour opérer une réconciliation.

Le premier janvier, Pie IX a publié une encyclique par laquelle il prononce la sentence d'excommunication majeure contre tous ceux qui ont contribué aux actes accomplis au détriment de sa souveraineté temporelle, ou qui ont troublé, violé et usurpé cette autorité. Il y fait également à tous une défense expresse de prendre aucune part aux élections pour la soi-disant constituante.

La publication de cette Encyclique a produit à Rome et dans tous les États Romains la plus profonde sensation. La Junte suprême elle-même a donné sa démission ainsi que les municipalités de la plupart des villes, qui refusent de prendre aucune part aux opérations électo- rales.

Des troubles sérieux ont éclaté à Viterbe et à Orviète. A Bologne et dans les autres légations commence à éclater une réaction des honnêtes gens en faveur du Pape.

Cependant à la réception de l'Encyclique, Sterbini furieux a organisé une

saturnale pour effrayer les gens paisibles.

Des misérables, à la tête desquels était le trop fameux tribun Ciceruacchio, se rendirent en procession en chantant un *De profundis* et un *Miserere* improvisés pour la circonstance, jusqu'à des latrines publiques où ils jetèrent une copie de l'excommunication au chant du *Liberu*. Ces misérables n'étaient pas encore satisfaits: ils se rendirent chez les curés qui le matin avaient lu au prône la protestation du St. Père, et se portèrent aux plus déplorables excès. Ils rencontrèrent chez plusieurs une énergie qui les obligea à se retirer tout confus.

On dit aussi qu'ils jetèrent dans le Tibre plusieurs chapeaux de Cardinaux qui se trouvaient chez des chapeliers.

L'impression produite par cette excommunication, dit un correspondant de Rome, est telle que s'il y avait eu un seul homme d'action dans la ville cette semaine le pape serait peut-être à cette heure-ci rentré au Quirinal... Un homme, un homme, voilà ce qui nous manque. Les Provinces commencent à s'assembler au son des cloches et à redemander le Pape. La garde civique est aussi impatiente de briser le joug des meneurs.

On croyait que les élections ne pourraient avoir lieu faute de votants.

Un étonnant prodige a plongé tout Rome dans la stupeur. Comme on faisait des prières publiques dans toutes les Églises pour implorer la miséricorde du Tout-Puissant sur l'état pontifical, on avait exposé à St. Pierre le voile de Ste. Véronique sur lequel on ne distingue presque plus les traits sacrés de Notre-Seigneur. "Le troisième jour de l'exposition, dit un correspondant de la *Voix de la vérité*, le voile se colora de lui-même et la figure de Notre-Seigneur se montra comme toute vivante au milieu d'une douce lumière; les chanoines qui étaient de garde auprès de la ste. Relique firent immédiatement avertir le clergé de la Basilique, on sonna les deux bourdons, le peuple accourut, l'impression la plus inexprimable était sur tous les visages, beaucoup pleuraient, et tous étaient comme frappés du prodige. Un notaire apostolique fut appelé, un acte fut dressé pour constater le fait et le transmettre à la postérité; la copie de l'acte fut envoyée au St Père à Gaëte.

Erratum. Nos compositeurs demandent bien pardon au prince Corsini, sénateur de Rome, de l'en avoir fait le secrétaire, dans le No. 20 de l'*Abeille*.

FRANCE. Le 11 Janvier s'est terminée dans l'église de St. Étienne-du-Mont, une neuvaine en l'honneur de Ste. Geneviève. Ces pieux exercices ont attiré

chaque jour une foule immense de fidèles des villes et des campagnes du diocèse de Paris.

Mr. l'ouquier, chanoine de Rodez, est nommé Evêque de Mende.

Le Cardinal Guad, Archevêque de Cambrai, est arrivé le 11 à Marseille se rendant à Gaëte auprès du St. Père; il était accompagné de deux Grands Vicaires.

Le 11, dans la chapelle du Séminaire du St. Esprit, Mgr. Bessieux a été sacré Evêque comme Vicaire-Apostolique des deux Guinées et de la Senegambie. Cette mission n'a pas moins de 1100 lieues d'étendue et 30,000,000 d'habitants. Le climat y est si terrible que la prudence chrétienne ne permet pas d'y envoyer cet Evêque seul. Il sera accompagné de son coadjuteur, Mgr. Kobés, qui est probablement le plus jeune évêque du monde catholique; il n'a que 29 ans. M. de Montalembert, qui avait envoyé au Souverain Pontife son discours du 30 Novembre dernier, en a reçu un bref de remerciement et de félicitation.

L'Assemblée nationale a décidé le 12 janvier, par 400 voix contre 396, de prendre en considération la proposition de Mr. Râteau relativement à sa dissolution.

Le 15, Mr. Marrast a été réélu président de l'Assemblée par 417 voix sur 723.

Le même jour le Président de la République a visité l'Hôtel-Dieu, sans prévenir personne. Il a hautement témoigné sa satisfaction sur l'ordre et la bonne tenue qui règnent dans cet hospice.

Une commission dite de clémence, instituée par le Président, a mis en liberté 1063 détenus de Juin; elle s'est encore réservée de statuer sur le sort de 566 autres individus.

Les prévenus dans l'attentat du 15 Mai subissaient leur procès devant la cour d'assises de la Seine.

Le 19, l'Assemblée nationale a décidé que le Vice-Président de la République recevrait un traitement de 48,000 francs.

ANGLETERRE. Le parlement anglais devait s'ouvrir le 1er. février.

C'est Sir Francis Thornhill Baring qui remplace lord Auckland à la tête de l'amirauté.

Les conversions continuent dans ce pays; on y a vu dernièrement rentrer dans le sein de l'Église un ministre anglican, le Rév. M. Stewart, et Mademoiselle Anderson d'Edimbourg, qui appartenait à l'une des familles les plus honorables de cette ville.

On écrit de Londres à l'*Ere Nouvelle*: Voici un fait qui a paru ici assez significatif. Un Italien, marchand de figures en plâtre, est passé par Bedford, ville du comté de Deven où il est res-

té pendant une semaine vendant une grande quantité de statuettes de la Ste. Vierge et des Saints. On dit ces figures d'une perfection et d'une beauté exquises. Elles ont été vendues jusqu'à une guinée la pièce.

ALLEMAGNE.—Les déclarations de la plupart des princes, des gouvernements, des chambres et des associations de l'Allemagne expriment le vœu que le roi de Prusse soit appelé au trône impérial Allemand; mais on dit que l'Autriche y est formellement opposée.

EGYPTE.—Abbas-Pacha, le nouveau vice-roi, est allé à Constantinople demander l'investiture solennelle de sa nouvelle dignité. On lui attribue l'intention de féodaliser l'Égypte en en confiant les terres, le commerce et l'industrie aux grandes familles. Le peuple y gagnera-t-il quelque adoucissement? La chose est douteuse; du moins ses souffrances ne peuvent guères augmenter.

INDES.—Les Anglais continuaient le siège de Moultan. Le 7 de Nov. s'ensuivit devant cette ville le combat le plus acharné de toute cette campagne. Les Moulthanais étaient même parvenus à tourner l'aile gauche de l'armée anglaise commandée par le Major Edwards; mais bientôt écrasés par le nombre, ils battirent en retraite. Dans le même temps les Anglais, trompés par les troupes indigènes, perdaient la ville importante de Pechover. Le principal corps d'armée des rebelles se montait à 20,000 hommes.

TREMBLEMENT DE TERRE EN 1663.

«... les jours gras... furent signalés entr'autres par le tremble de terre effroyable et surprenant qui commença une demy heure après la fin du salut du lundy 5 de febvrier, jour de la feste de nos saints martyrs du Japon, savoir sur les 5 heures et demie du soir dura environ 2 *Miserere*; puis la nuit et ensuite les jours et les nuits suivantes à diverses reprises tantôt plus fortes et tantôt moins fortes: cela fit du mal à certaines cheminées et autres légers pertes et dommages; mais un grand bien pour les âmes; car le mardy gras et mercredi des chabres on eut dit que c'estait un jour de Pasques, tant les confessions et communions et toutes dévotions furent fréquentés, cela dura jusqu'au 15 de Mars ou environ assez sensiblement.»

On aurait peine à croire en lisant ce court récit du *Journal des Jésuites* qu'il s'agit du fameux tremblement de terre dont le P. Charlevoix nous dit tant de merveilles: cependant c'est bien le même. Mais ici c'est un témoin oculaire qui n'écrit que ce qu'il a vu, tandis

que le P. Charlevoix avait à sa disposition les mêmes faits et de plus toutes les histoires inventées par la peur et changées par la tradition.

Voici une petite partie de son récit: «... le ciel étant fort serein, on entendit dans toute la ville un bruit semblable à celui que fait un très-grand feu; ce qui obligea tout le monde à sortir des maisons.

«Alors on fut extrêmement surpris de voir que tous les édifices étaient secoués avec tant de violence, que les toits touchaient presque à terre, tantôt d'un côté, et tantôt de l'autre; que les portes s'ouvraient d'elles mêmes et se refermaient avec un très-grand fracas; que toutes les cloches sonnaient quoiqu'on n'y touchât point; que les pieux des palissades ne faisaient que sautiller; que les murs se fendaient; que les planchers se détachaient et s'écroutaient; que les animaux poussaient des hurlements effroyables; que la surface de la terre avait un mouvement presque semblable à celui d'une mer agitée; que les arbres s'entrelaçaient les uns dans les autres, et que plusieurs se détachèrent et allaient tomber assez loin.

«On entendit ensuite des bruits de toutes sortes.»

GOD SAVE THE KING.

L'air de ce chant national a été composé par Lulli, sur des paroles françaises d'une Mme. de Brinon. Chaque fois que Louis XIV visitait Saint-Cyr, les pensionnaires de Mme de Maintenon lui chantaient les vers de Mme. de Brinon, textuellement transcrits par M. de Créquy.

Grand Dieu, sauvez le roi!
Grand Dieu, sauvez le roi!
Vive le roi!

Que. toujours glorieux,
Louis victorieux
Voie ses ennemis,
Toujours soumis.

Grand Dieu, sauvez le roi!
Grand Dieu, sauvez le roi!
Vive le roi!

Lorsque la maison de Hanovre monta sur le trône d'Angleterre, en la personne de George Ier., le célèbre musicien allemand Handel arrangea la musique de Lulli, fit traduire en anglais les vers français; et l'air et les paroles se naturalisèrent bientôt dans les trois royaumes.

On lit dans le *Standard*:

Le gouvernement va mettre à profit le télégraphe électrique sous-marin, pour établir de rapides communications entre l'Angleterre, l'Irlande, et les îles voisines. Les lords de l'amirauté ont autorisé Mr. Ch.

Blanc, ingénieur civil, à tenter l'expérience de Holy-Head à Dublin. Les fils télégraphiques seront mis en rapport avec les lignes de chemins-de-fer anglais et irlandais. Par ce moyen, les distances seront pour ainsi dire annihilées, et l'on pourra transmettre en quelques minutes, de Londres à Dublin, les nouvelles les plus intéressantes avec tous les détails qu'elles comportent.

— 000 —

On lit dans le *Courrier de Québec* du 21 Février 1807: Sa Grandeur l'Évêque ne Qu'Ébec à conféré, ce matin, l'ordre sacré de diacre à Mr. Antoine Gagnon et l'ordre sacré de Sous-Diacre à Mr. Antoine Parant.

— 000 — Ephémérides.

23 Fév.—Bonaparte nommé général de brigade dans l'armée d'Italie, à l'âge de 26 ans, 1793. Occupation d'Andoigne par les Français, 1832. Barricades dans tout Paris, 1848.

24.—Tremblement de terre extraordinaire à Tadoussac, 1667. Abdication de Louis-Philippe, déchéance de la famille d'Orléans, 1818.

25.—Institut des sourds-muets établi à Québec, 1832. La République proclamée en France; formation d'un gouvernement provisoire, 1848.

26.—Napoléon s'échappe de l'île d'Elbe, 1815. Abolition de la peine de mort en matière politique; création des ateliers nationaux à Paris, 1848.

27.—Départ de Lord Gosford; Sir John Colborne administrateur, 1838. Annexion du Texas aux États-Unis, 1845.

28.—Association de la Propagation de la foi établie à Québec, 1836. Fin du Concile de Constantinople, Se. général, 870. La populace à Vincennes, 1791. Inauguration solennelle de la République Française, 1818.

1 Mars.—Le marquis Duquesne, Gouverneur du Canada, 1752. Congrès de Radstadt, 1793. Napoléon débarque au golfe Juan, près de Cannes, 1815. Titres de noblesse abolis en France, 1848.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

L'*Abeille* paraît, autant que possible, une fois par semaine, pendant la durée de l'année scolaire. Le prix de l'abonnement est de 2s. 6d. par année, payable d'avance par moitié: la première moitié, à la rentrée des classes, la seconde, au commencement de l'année. Les Pensionnaires s'abonnent au bureau de l'*Abeille*, et les externes, chez M.M. Thomas Hamel et Adolphe Légaré.

Le rédacteur est Dominique Racine.